



## UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE ET LOIRE

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin

Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00

[udfo37@force-ouvriere.fr](mailto:udfo37@force-ouvriere.fr)

<http://37.force-ouvriere.org>

### **DISCOURS place de la Préfecture contre le projet de loi de sécurisation de l'emploi**

Chers Camarades,

Pour FO, les choses sont claires, explicites et connues :

Ainsi le Premier Ministre J-M Ayrault dans son discours du 20 mars dernier, appelle à un « compromis historique » sur les réformes qu'il entend mener ; c'est tout le sens de son intervention. Je le cite :

*« L'essentiel du redressement de nos finances viendra de l'effort sur la dépense publique auquel chacun doit prendre sa part et la prendra...J'assume devant vous et devant les français la stratégie de compétitivité, j'assume la modernisation de l'action publique (M.A.P) et la nouvelle loi de décentralisation, j'assume d'entreprendre la rénovation complète de notre protection sociale.... J'assume la refondation de l'Ecole. Ma rigueur, c'est la réforme ». Puis de finir, « nous ne pouvons pas reprendre notre destin en main sans construire avec les français et les partenaires sociaux un véritable compromis historique. J'en appelle à la mobilisation de tous... »*

Camarades, dans cette déclaration, tout est dit ! C'est la fin de la République sociale que nous promet le gouvernement Ayrault.

Eh bien Camarades, sur le projet de loi de sécurisation de l'emploi comme sur d'autres réformes (acte III de décentralisation, réforme Peillon...), il n'y a aucun compromis historique ! La classe ouvrière avec ses organisations résiste !

Pour FORCE OUVRIERE, ce projet de loi issu de l'accord scélérat du 11 janvier, se situe bien dans le contexte rappelé par le premier ministre. C'est un projet de loi d'austérité !

En effet, depuis que le gouvernement a accepté le traité budgétaire européen TSCG sous le diktat de la Troïka, nous sommes dans une politique de rigueur où les seules variables d'ajustement sont les dépenses publiques et le social. C'est le choix et la logique du gouvernement actuel, qui continue la même politique macro-économique que le précédent.

D'ailleurs, l'OCDE se félicite des mesures contenues dans ce projet de loi, c'est dire !

Mais à poursuivre l'austérité économique et sociale en Europe ou en France, on va droit dans le mur. Et nous mettons en garde le gouvernement, la remise en cause des services publics, le durcissement annoncé des mesures pour la retraite, pour les allocations familiales, la facilité des licenciements, la stagnation des salaires, sont socialement destructrices mais économiquement dangereuses et inefficaces.

L'austérité c'est l'anti-solution : plus de 7,5 millions de personnes sans emploi fixe, 10 millions de français sous le seuil de pauvreté alors que 1000 Mds € ont été consentis aux banques !

Camarades cette situation est dramatique ! C'est une véritable honte !

FO, depuis le début de la crise, et dès 2007 s'est opposée à cette logique. Notre positionnement est clair et permet de comprendre notre analyse sur ce projet de loi, lui-même, très déséquilibré et mal écrit : la flexibilité, c'est maintenant et les quelques rares droits nouveaux demain...peut-être, si tout va bien !

---

Je contacte FO je veux adhérer à FO ou recevoir une information, pour tout contact renvoyer cette partie

NOM

PRENOM

TEL

ADRESSE

email

UDFO 37 18 rue de l'oiselet 37550 Saint-Avertin

Oui camarades, ce projet de loi fait disparaître l'obligation d'adopter un PSE, lorsque 10 salariés refusent une modification de leurs contrats de travail. Cela nous prive d'une arme dans la négociation d'une part, et d'autre part, le contrat de travail ne protège plus le salarié.

Ce projet de loi consacre le principe des accords majoritaires dérogatoires, il accentue sur ce point la loi de 2008, et c'est pour FO une divergence de fond avec les signataires de l'accord et le gouvernement, car cela permet un glissement de la négociation de branche vers des accords d'entreprise, comme dans les pays anglo-saxons.

Au contraire, FO revendique le retour à la hiérarchie des normes donc à la primauté des conventions collectives, qui empêchent le dumping social et la concurrence entre les salariés !

Avec cette logique, demain sur d'autres sujets, on dira c'est démocratique c'est 50%, y compris quand il s'agira de déroger au Code du Travail. C'est donc une logique dangereuse vu les pressions que les employeurs vont exercer sur les sections syndicales.

Majoritaire ou pas, un accord scélérat reste un accord scélérat ! La question ne se situe pas sur ce terrain !

Dans ce nouveau cadre, les accords de maintien dans l'emploi vont aller dans le sens d'une baisse des salaires et l'augmentation de la durée de travail. A quelques jours du 1<sup>er</sup> mai, c'est donc l'exact opposé des premières revendications de la classe ouvrière.

Oui camarades, Quel contre-pied de l'histoire ! Oui camarades, cette logique d'austérité conduit à de tels desseins ! Oui c'est une honte !

Alors que cet accord soit majoritaire ou minoritaire n'y changera rien !

Alors oui, Camarades, ce projet de loi n'est ni amendable ni négociable, il doit être retiré !

C'est la revendication des salariés qui à Tours comme partout en France manifestent aujourd'hui !

Les Parlementaires, dès lors, assumeront leurs responsabilités ! Nous assumerons les nôtres, y compris sur le plan juridique s'il le faut !

Les observateurs avisés parlent aujourd'hui de bipolarisation de la vie syndicale. Oui Camarades, quand la CGT et la CGT-FO ne signent pas cet accord, on peut parler de divergences fortes et de fond avec les signataires ; mais pour autant il ne s'agit point de bipolarisation mais d'une unité d'action sur un mot d'ordre et une revendication clairs.

Mais Camarades, il ne faut pas s'y tromper entre FO et la CFDT, il y a une différence historique de conception du syndicalisme. Une irréconciliable différence.

C'est pourquoi la confédération FO, fidèle à l'esprit de la Charte d'Amiens qu'elle incarne depuis toujours, continuera de placer son action uniquement sur le terrain de la lutte des classes, pour une autre répartition des richesses et non dans l'accompagnement des politiques d'austérité qui nous amènent droit vers la pauvreté et la misère généralisée.

Dans ce contexte, se pose dès maintenant pour la classe ouvrière, la question de la grève interprofessionnelle pour faire aboutir nos revendications. FO n'hésitera pas, comme le 4 avril dernier, à prendre ses responsabilités syndicales, y compris en proposant ces actions de grève aux autres organisations syndicales.

Alors Camarades, salariés du public comme du privé, sans complexe et puisque tout est lié, nous disons :

**NON à l'AUSTERITE, NON à ce projet de loi !  
Mais OUI A UN VRAI TRAVAIL, UN VRAI SALAIRE ET UNE VRAIE RETRAITE**

Fait à Tours le 4 avril 2013

---

Je contacte FO je veux adhérer à FO ou recevoir une information, pour tout contact renvoyer cette partie

NOM

PRENOM

TEL

ADRESSE

email

UDFO 37 18 rue de l'oiselet 37550 Saint-Avertin